

Déclaration relative à la lutte contre l'esclavage moderne

Introduction

Groupe Deschênes inc. et ses filiales listées à l'Annexe A de cette déclaration (collectivement « **Groupe Deschênes** », « nous » et « nos ») avons préparé cette déclaration conjointe relative à la lutte contre l'esclavage moderne en conformité avec la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (L.C. 2023, c. 9) (la « **Loi** ») pour notre exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025. Cette déclaration est mise à jour sur une base annuelle. Notre déclaration dresse un portrait des mesures que nous avons mises en place et des efforts que nous avons déployés afin d'identifier et de gérer les risques relatifs au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement.

Groupe Deschênes est déterminé à agir conformément aux normes les plus élevées d'intégrité et d'éthique dans l'ensemble de ses relations et transactions commerciales. Nous nous engageons à promouvoir des pratiques conformes avec les lois applicables et à protéger la dignité et les droits de toutes les personnes qui ont un lien avec nos activités commerciales. Nous nous efforçons de travailler en étroite collaboration avec nos fournisseurs afin de nous assurer que leur personnel, ainsi que le personnel de leurs chaînes d'approvisionnement, soit traité avec respect et dignité. Une composante essentielle de nos efforts est notre engagement à promouvoir des lieux de travail inclusifs et des pratiques d'approvisionnement responsables.

Notre organisation et nos opérations commerciales

Groupe Deschênes inc. est la société-mère de l'ensemble des entités déclarantes incluses dans la présente déclaration. Groupe Deschênes exploite, par l'entremise de ses filiales, des entreprises de distribution de produits dans les domaines de la plomberie, de l'électricité, du chauffage, de la climatisation, de la ventilation, de la réfrigération, des foyers, de la protection incendie, de l'aqueduc, de l'équipement de mesure et de contrôle, de la tuyauterie industrielle et des pièces automobiles au Canada et dans l'ouest des États-Unis.

Notre entreprise a une chaîne d'approvisionnement relativement complexe, qui implique l'achat des produits et services nécessaires pour assurer l'approvisionnement de nos clients au Canada et aux États-Unis. Les produits que nous achetons et revendons dans les marchés canadiens et américains sont acquis auprès de fournisseurs situés dans des économies avancées ainsi que dans des économies émergentes. Nos chaînes d'approvisionnement comprennent également des services accessoires, tels que des services de transport et de livraison, qui soutiennent nos activités de distribution.

Le profil de risque de nos chaînes d'approvisionnement

Nous avons procédé à une évaluation du profil de risque de nos activités commerciales et de nos chaînes d'approvisionnement, en nous basant sur des facteurs relatifs aux industries et aux secteurs dans lesquels nous évoluons. Nous avons déterminé que le profil de risque relatif à nos opérations est faible. La totalité de notre personnel est basé au Canada et aux États-Unis, et nous estimons avoir en place des pratiques en matière d'emploi justes et responsables qui assurent la protection et la promotion des droits des travailleurs.

Nous reconnaissons toutefois qu'en raison de la situation de certains de nos fournisseurs internationaux et la nature des biens que nous importons au Canada, un certain risque relatif au travail forcé ou au travail des enfants pourrait exister dans nos chaînes d'approvisionnement.

Comme la majorité du personnel dans nos chaînes d'approvisionnement n'est pas des employés de Groupe Deschênes, il nous est plus difficile d'avoir de la visibilité et du contrôle sur les conditions de travail et les modalités relatives à l'emploi de ces personnes. Nous continuons néanmoins à déployer des mesures de gestion et de mitigation conçues spécifiquement pour minimiser ces risques. Nous nous efforçons notamment d'identifier et de catégoriser les risques relatifs à nos fournisseurs et à cartographier les composantes clés de nos chaînes d'approvisionnement afin d'identifier et de mieux comprendre les risques reliés à l'esclavage moderne.

Gestes entrepris pour lutter contre les risques reliés à l'esclavage moderne

Sur la base des politiques et procédures que nous avons déjà en place, Groupe Deschênes a pris les mesures nécessaires lors de son exercice financier 2025 pour développer et mettre en place des stratégies additionnelles pour :

- (a) Évaluer et mieux comprendre les facteurs de risques potentiels dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement;
- (b) Nous assurer d'avoir un ensemble complet de politiques et de procédures pour soutenir nos efforts de minimisation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement; et
- (c) Accroître la sensibilisation au sujet de ces questions dans le cadre de nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement.

Nos politiques relatives à l'esclavage moderne

Le Groupe Deschênes est fermement opposé au recours au travail forcé et au travail des enfants. Nous nous engageons à agir dans le respect des normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées dans la conduite de nos activités commerciales. Cet engagement se reflète dans nos politiques d'entreprise, qui exigent de tout membre de notre personnel une conduite respectueuse de l'ensemble des lois applicables et conforme aux normes d'éthique les plus élevées et aux exigences de la bonne foi. Groupe Deschênes s'efforce également de faire affaire avec des fournisseurs qui adhèrent aux mêmes règles et partagent les mêmes valeurs de responsabilité sociale d'entreprise.

Groupe Deschênes a déployé un Code de conduite du fournisseur, qui reflète notre engagement à exploiter notre entreprise d'une manière éthique et socialement responsable, et en conformité avec les exigences de la loi. Notre Code de conduite du fournisseur énonce nos attentes à l'endroit de toutes les entreprises qui fournissent des biens et services au Groupe Deschênes en ce qui concerne les droits de la personne et les pratiques d'entreprise éthiques. Une copie de notre Code de conduite du fournisseur est disponible sur nos différents sites Web.

Groupe Deschênes a également déployé une *Politique relative à la prévention du travail forcé et du travail des enfants*, que nous avons transmise à l'ensemble des administrateurs et dirigeants du Groupe Deschênes, ainsi qu'à tous les membres du personnel du Groupe Deschênes œuvrant dans son département d'approvisionnement. Cette politique exige, entre autres, que nos employés clés communiquent à nos fournisseurs importants les attentes élevées du Groupe Deschênes en la matière. Nos employés clés doivent également rapporter à la direction le plus rapidement possible tout élément permettant de croire ou de soupçonner l'existence d'esclavage moderne dans toute activité commerciale ou chaîne d'approvisionnement du Groupe Deschênes.

Les différentes filiales du Groupe Deschênes sont également tenues d'appliquer les mêmes standards rigoureux en matière de droits de la personne et de lutte à l'esclavage moderne qui ont été adoptés par la maison-mère et qui sont décrits dans la présente déclaration. Nos filiales appliquent donc les mêmes principes, politiques et processus, avec les adaptations qui peuvent être nécessaires pour refléter leurs réalités pratiques en tant qu'entreprises et, le cas échéant, pour faire face aux risques qui les concernent plus particulièrement. Au cours de l'exercice 2025, nous avons déployé la politique et le code de conduite décrits ci-dessus chez Acier Inoxydable Pinnacle Inc., filiale du Groupe Deschênes acquise au 1^{er} février 2025.

Processus de vérification diligente

Afin de pouvoir identifier et gérer les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos propres activités commerciales, nous réévaluons constamment nos pratiques en matière d'emploi afin de nous assurer que celles-ci soient conformes ou excèdent les normes du travail applicables dans tous les lieux où nous exploitons notre entreprise.

Groupe Deschênes est fermement opposé à l'utilisation de pratiques d'emploi abusives dans ses chaînes d'approvisionnement, et a pour politique de refuser de faire affaire avec des fournisseurs qui ne sont pas en mesure de se conformer à nos standards élevés en matière d'éthique. De plus, Groupe Deschênes a mis en place des processus visant à s'assurer que tous ses principaux fournisseurs soient informés de ses politiques et procédures, y compris le Code de conduite du fournisseur nouvellement révisé qui interdit spécifiquement le recours au travail forcé et au travail des enfants par nos fournisseurs (qu'ils soient directs ou indirects).

Quant à nos fournisseurs situés dans des pays ayant un profil de risque plus élevé, nous effectuons occasionnellement, dans la mesure nécessaire, des visites des installations de ces fournisseurs situées dans des pays à haut risque afin de nous assurer que leurs activités sont en conformité avec nos politiques et les standards de l'industrie qui leurs sont applicables. Au cours de l'exercice financier 2025, nous avons visité plus de 20 installations de ces fournisseurs situés principalement en Asie.

Dans le cadre de notre initiative visant à identifier et à évaluer les risques de recours à l'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement, nous avons poursuivi notre exercice de cartographie des risques relatifs à nos principaux fournisseurs. Dans le cadre de cette évaluation, nous avons effectué des vérifications diligentes de nos fournisseurs les plus importants, et leur avons demandé de compléter un questionnaire de vérification diligente détaillé. Les réponses obtenues continuent d'éclairer notre compréhension des risques potentiels et de soutenir nos efforts de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. À ce stade, le déploiement de ce questionnaire demeure limité à nos fournisseurs les plus importants. Nous avons l'intention de déployer progressivement ce questionnaire auprès de nos autres fournisseurs de moindre importance, en fonction de l'évolution de notre profil de risque et de nos priorités opérationnelles.

Nous allons continuer de prendre une approche proactive et ciblée dans le cadre de nos efforts de diligence auprès de nos fournisseurs existants, afin d'évaluer et d'améliorer nos pratiques en la matière sur la base de notre expérience et des résultats de nos processus existants.

De plus, nous avons un processus et des mesures de vérification des nouveaux fournisseurs réguliers qui nous permettent d'identifier et d'atténuer les risques liés à notre chaîne d'approvisionnement, lesquels comprennent notamment un questionnaire destiné aux nouveaux fournisseurs, un processus de vérification diligente standard, ainsi que la communication de notre Code de conduite du fournisseur.

Formation

Une capsule de formation qui explique la loi S-211 et notre responsabilité envers cette loi a été incorporée dans notre plateforme numérique d'apprentissage en tant que module obligatoire. Tous les employés de la direction et des services des approvisionnements du Groupe Deschênes ont l'obligation de compléter cette formation portant sur des aspects clés tels que les pratiques d'affaires éthiques, l'obligation d'agir équitablement, la conformité avec les lois et la réglementation, ainsi que la dénonciation de comportements illégaux ou contraires à l'éthique. Cette formation est intégrée à la procédure d'accueil de tout nouvel employé qui intègre l'un ou l'autre de ces groupes. 79 personnes ont suivi cette formation en 2025.

Nous prenons une approche basée sur l'analyse des risques et priorisons le développement de ce cadre de formation pour le personnel clé de notre équipe de gestion, ainsi que pour les membres de notre personnel qui ont des responsabilités en matière d'approvisionnement ou dans le choix des fournisseurs.

Mesures de remédiation

Nous reconnaissons que le travail forcé et le travail des enfants peuvent avoir des impacts sur les droits fondamentaux de groupes particulièrement vulnérables tels que les travailleurs migrants, les travailleurs non qualifiés, les peuples autochtones, ainsi que les femmes et les enfants. À ce jour, nous n'avons découvert aucun incident de recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de nos activités commerciales ou dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous n'avons donc pas eu à poser des gestes pour corriger ou remédier à de telles situations, ou encore pour compenser les pertes de revenus encourues par des familles vulnérables.

L'efficacité de nos mesures de lutte contre les risques liés à l'esclavage moderne

Les politiques, les procédures, et la formation en place au Groupe Deschênes forment un tout qui permet de mitiger les risques que nos fournisseurs aient recours à des pratiques abusives en matière d'emploi. Nous évaluons l'efficacité de nos gestes en mesurant certains indicateurs de performance clé, soit le nombre d'employés ayant reçu la formation appropriée, le nombre de fournisseurs ayant été soumis à une vérification préalable, le nombre d'incidents ou de violations rapportés, et le nombre d'actions correctives en cours.

Approbation du rapport

Cette déclaration a été approuvée par le Conseil d'administration de Groupe Deschênes Inc., le tout conformément au sous-alinéa 11(4)b(ii) de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, nous attestons que nous avons examiné les renseignements contenus dans cette déclaration pour les entités énumérées ci-dessous. À notre connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, nous confirmons que les renseignements contenus dans la déclaration sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Par : 

François Deschênes

Président et Chef de la direction de Groupe Deschênes Inc.

J'ai le pouvoir de lier Groupe Deschênes Inc.

Date : 20-05-2026

Annexe A

Filiales de Groupe Deschênes inc.

10432644 Canada Inc.

13859380 Canada Inc. (Distribution Crane Supply)

4457315 Canada Inc.

6393250 Canada Inc.

Acier Inoxydable Pinnacle Inc.

Bardon Supplies Limited

Les Grossistes en Plomberie & Chauffage Boone Inc.

Centrix Control Solutions Limited Partnership

Descair Inc.

Deschênes & Fils Ltée

Les grossistes en plomberie et chauffage Desco inc.

Flocor Inc.

Iconix Waterworks (Delaware) Inc.

Iconix Waterworks (GP) Inc.

Iconix Waterworks (US) Inc.

Iconix Waterworks Limited Partnership

Ideal Supply Inc.

Marcel Baril Ltée

Nuqsana-Baril Inc.

Powrmatic du Canada Ltée

Réal Huot Inc.